

Tentatives théocratiques en Ecosse et édification de la communauté-ecclesia dans la première moitié du dix-septième siècle: idéologie de résistance et purification de l'Église

Dr. Claire Kaczmarek
Université de Provence

RÉSUMÉ

Cet article considère les méthodes mises en œuvre par les acteurs de la seconde réforme écossaise, les *covenanters*, pour poursuivre l'établissement de la communauté-ecclesia, une entreprise précédemment entamée par les réformateurs écossais John Knox et Andrew Melville. Le projet des *covenanters* était double : édifier la commu-

* * * *

nauté-ecclesia et « purifier » l'Église et la société de toute influence catholique et anglicane. Néanmoins, leurs objectifs spirituels ont dû être redéfinis à la lumière des enjeux politico-religieux de l'Écosse et de l'Angleterre. Résistance, exclusion, assimilation et uniformisation sont autant de péripéties qui jalonnent l'histoire des rapports entre l'Église d'Écosse et l'Église d'Angleterre.

* * * *

SUMMARY

This article examines the methods used by the Covenanters who led the second Scottish Reformation. They sought to carry on the construction of a Church community, an ambitious scheme previously initiated by the Scottish Reformers, John Knox and Andrew Melville. The Covenanters were eager to build the Church community and

* * * *

to “purify” the Church and the society from any Catholic and Anglican influences. Nevertheless, the spiritual undertakings of the Covenanters were re-defined in the light of the complex relationships between the Church and State, both in England and in Scotland. Resistance, exclusion, assimilation and elements of uniformity of practice are symbols of the links between the Church of Scotland and the Church of England.

* * * *

ZUSAMMENFASSUNG

Dieser Artikel untersucht die Methoden, die von den „Covenanters“ angewandt wurde, die die zweite schottische Reformation leiteten. Sie versuchten, den Aufbau einer Kirchengemeinschaft fortzusetzen, ein ehrgeiziges Projekt, das von den schottischen Reformern John Knox und Andrew Melville begonnen worden war. Die „Covenanters“ bemühten sich sehr, die Kirchengemein-

* * * *

schaft aufzubauen und Kirche und Gesellschaft von jeglichen katholischen und anglikanischen Einflüssen zu „reinigen“. Nichts desto trotz wurden die geistlichen Vorhaben der „Covenanters“ im Lichte der komplexen Beziehungen zwischen der Kirche und dem Staat sowohl in England als auch in Schottland redefiniert. Widerstand, Ausschluss, Assimilierung und Versuche, die Praxis zu vereinheitlichen illustrieren die Verbindungen zwischen der Church of Scotland und der Church of England.

* * * *

La maxime de la Réforme, *Ecclesia Reformata Semper Reformanda*, est annonciatrice d'une succession de réformes mises en œuvre par l'Église d'Ecosse, la Kirk, et le Parlement afin de fonder un commonwealth divin sur terre, lequel devait refléter

la perfection de la cité céleste.¹ Ainsi, la Réforme en Écosse ne s'achève pas en 1560. Il est question d'un ambitieux programme dans lequel l'Église et l'État doivent alors travailler de concert. John Knox, très admiratif de l'œuvre de Jean Calvin, reprend ce

principe à son compte: «*The State should serve the Church after the manner of the Kings of Israel, and public life should be controlled by the ministers after the manner of the prophets.*»² À cet égard, comme le décrit Richard Tawney, cette mission fait la part belle à la Kirk: «*The real State in Scotland had been represented, not by Parliament and Council, but by the Church of Knox.*»³ En conséquence, cette tentative théocratique explicite qui se trouve au cœur de la Réforme suscite des tensions entre l'Église et l'État, tensions que la Kirk prend soin de taire en se munissant d'un véritable arsenal législatif.

Au début du dix-septième siècle, la Kirk peine toujours à installer définitivement la Réforme en Écosse, notamment en raison de l'union des couronnes de 1603. En effet, les tentatives d'immixtion du souverain dans le religieux constituent un grain de sable dans le mécanisme presbytérien. Bien qu'éduqué par le théologien George Buchanan (1506-1582), auteur du traité politique *De Jure Regni apud Scotos*, le roi Jacques VI, par l'intermédiaire du Conseil privé, ordonna l'emprisonnement de Andrew Melville, auteur de la théorie des deux royaumes et figure de proue du Second Livre de Discipline.⁴ Charles I, successeur de Jacques VI en 1625, fut averti par le comte de Loudoun à l'égard des Écossais et de leur religion majoritaire réformée: «*Sire, the people of Scotland will obey you in everything with the utmost cheerfulness, provided you do not touch their religion and conscience.*»⁵ Les symboles de cette résistance sont les signatures du *National Covenant* de 1638 et du *Solemn League and Covenant* de 1643. Ils incarnent le ralliement du peuple écossais autour d'une foi commune. C'est pour sauvegarder l'œuvre knoxienne et pour se prémunir contre tout retour des prélats que le peuple écossais s'unit aux covenantaires, acteurs de la seconde Réforme. Pour ces derniers, il s'agit de préserver l'essence même du presbytérianisme: l'indépendance de la Kirk contre toute ingérence de l'État, tout en continuant d'édifier la communauté-ecclesia.⁶ Ainsi, l'idéal knoxien et melvillien défendu par les covenantaires devait mener, l'espéraient-ils, à la fondation d'une Église universelle.

Pour ce faire, la Kirk poursuit l'œuvre knoxienne de purification par des moyens tant dogmatiques que juridiques. La Kirk cherche à légaliser ses initiatives à plusieurs niveaux. Dans un premier temps, nous nous proposons de montrer que la Kirk, dans sa constitution, est pourvue d'un véritable appareil juridique, la reliant au Parlement. Cette entente cordiale va être malmenée par des contraintes historiques. En effet, lorsque le roi Jacques VI d'Écosse

monte sur le trône, les covenantaires vont répliquer en fournissant une réponse légale à sa politique. Il en résulte alors des tensions entre l'Église et l'État, ce qui provoque un brouillage des rôles.

Dans un second temps, nous nous proposons d'étudier les effets des tentatives théocratiques menées par la Kirk à l'intérieur même du royaume, et ce afin de purifier de façon légale la société écossaise. Néanmoins, les contraintes historiques vont renforcer les objectifs de purification que s'est assignée la Kirk. En effet, les covenantaires ont recours à la discipline, moyen de résister face à la menace potentielle de l'épiscopat, sorte de relique catholique, mais aussi un moyen de convertir les Écossais à la foi presbytérienne. Cette résistance et ce prosélytisme ne sont pas sans conséquence sur la société écossaise.

I-Les fondations légales de la Kirk, tentatives théocratiques et contraintes historiques: la législation au service de la théocratie

La construction d'un *corpus christianum*, donc d'une théocratie, présuppose la nécessaire alliance entre l'Église et l'État. À cet égard, Jean Calvin et John Knox s'approprient ce principe. Pour ce faire, il convenait de donner à l'*ecclesia* une dimension légale et juridique comme pour mieux fixer les fondations. Fort de l'héritage théologique et juridique européen – l'Écosse est le pays où la réforme est la dernière en date – John Knox et ses fidèles vont donner naissance à un système original fortement axé sur la vie pratique, le presbytérianisme écossais: «*it was a pragmatic faith rather than an intellectualised one.*»⁷ Il existe des documents fondateurs de l'Église d'Écosse qui ont fait longtemps autorité.

En décembre 1560, la première assemblée générale de l'Église d'Écosse promulgue un Livre de discipline qui abolit l'épiscopat et instaure deux ministères, celui des pasteurs et celui des anciens. La Kirk fonctionne à la manière de petites cours de justice, paroisse, Kirk-session, presbytère, synode et assemblée générale et les pasteurs sont élus par les fidèles, ce qui confère à l'Église d'Écosse une dimension démocratique. Grâce à son organisation et aux fonctions attribuées aux laïcs (anciens et diacres), la Kirk engage toute la société dans son organisation, de sorte que *société et ecclesia* se superposent.

Les réformateurs avaient compris qu'ils ne pouvaient mettre la Réforme sur pied sans la coopé-

ration des autorités civiles. Pour que soit préservé ce lien, indispensable dans sa construction, le rôle d'un médiateur est fondamental, ce qui constitue un trait d'union entre le civil et le religieux. Le magistrat civil est investi du pouvoir de mettre en application les lois ecclésiastiques: «*it is also his duty to hearken the voice of the Lord given through the Church, God's educative agent for the enlightening and guiding of His people*».⁸ Ainsi, le médiateur, le représentant de l'autorité civile, était à la fois pasteur et magistrat.

Voici donc le modèle idéal, le grand projet que s'étaient assignés les architectes de la Réforme. Or, au début du dix-septième siècle, la Réforme en Écosse en est à encore ses premiers balbutiements, tentant de s'édifier et de se consolider. Mais en raison de contraintes historiques qu'incarnent à la fois l'union des couronnes et la politique ecclésiastique du souverain, l'assemblée générale de la Kirk sort à nouveau ses lois pour réaffirmer sa constitution presbytérienne, et notamment la souveraineté du Christ dans ses affaires. L'illustration frappante de ces relations entre l'Eglise et l'État est le *National Covenant*, symbole de l'union spirituelle de l'Écosse représentatif d'un glissement vers un schéma d'Eglise-institution – au détriment de l'extension du projet knoxien à plus grande échelle.

Ainsi, le *Covenant* est une réponse légale à la politique en vigueur. Il s'agit d'un document élaboré par les célèbres covenantaires, Alexander Henderson (1583-1649), le second Réformateur, et l'avocat Archibald Johnston of Warriston (1611-1663), en réponse à la Liturgie de Laud (*Book of Common Prayer*) de 1637 imposée par le souverain Charles I ainsi qu'en raison du refus de celui-ci d'accepter une pétition à l'encontre de la liturgie. Partisan du *jus divinum dominicum*, le souverain n'a cure des doléances des Presbytériens comme du Parlement. En 1618, les cinq articles de Perth, introduisant quelques éléments liturgiques anglicans dans le presbytérianisme, n'avaient jamais été mis en application sous le règne de Jacques VI d'Écosse. Mais Charles I, élevé à Londres dans la foi anglicane, était déterminé à mettre fin à l'insoumission presbytérienne. Une assemblée générale se réunit en novembre 1638 à Glasgow dans laquelle les ministres du culte dénoncent l'alliance entre les évêques épiscopaux et le roi Charles I.

Dans ce pacte de l'alliance, on y trouve toutes les données historiques et légales qui ont fait du presbytérianisme une religion établie. Puis, les signataires s'engagent à maintenir l'indépendance de l'Eglise contre toute intrusion de l'État dans ses

affaires spirituelles et son organisation. Seule l'assemblée générale de la Kirk a le droit de légiférer sur la question. Néanmoins, la kirk ne remet pas en question le rôle du souverain dans la société dans la mesure où le *Covenant* reste fidèle au principe des deux royaumes défendu par Andrew Melville, auteur du Second Livre de Discipline; le Christ étant l'autorité suprême. Somme toute, le souverain était limité par l'arsenal législatif des covenantaires, lesquels citaient des lois du Parlement pour prouver la légalité de leur action ou l'illégalité des lois civiles.

En 1643, la Kirk étend ses sphères d'influence au-delà de son royaume, grâce au *Solemn League and Covenant*. Dans ce document, un accord signé entre les covenantaires et les Anglais, les covenantaires renforcent la doctrine presbytérienne, reconnaissant une seule nation, un roi et une seule religion réformée. Conscient du décalage notable entre anglicanisme et presbytérianisme, l'accord spécifie que tout est mis en oeuvre pour favoriser au mieux un rapprochement entre les deux confessions: «*nearest Conjunction and Uniformity in Religion*».⁹ De leur côté, les Anglais sont soucieux de purifier leur Eglise: «*vindicating and clearing of the doctrine of the Church of England from all false calumnies and aspersions*».¹⁰ Cet accord arrive donc à point nommé entre les deux parties. Notons cependant que les covenantaires envisageaient une uniformité religieuse préfigurant la communauté-ecclésiastique tandis que les Anglais y voyaient surtout une coopération militaire, comme l'exprime le covenantaire Robert Baillie: «*The English were for a civil League, we for a religious Covenant*»¹¹ Les Anglais souhaitaient mettre un terme au despotisme du monarque tout en garantissant la préservation de la religion réformée. *League* d'une part et *Covenant* de l'autre montraient que l'accord n'était pas fondé sur les mêmes principes. Nécessité faisant loi, les Anglais, jouant sur la corde sensible des presbytériens, acceptaient de céder du terrain au religieux.

Enfin, la Confession de foi de Westminster est élaborée par les covenantaires et votée par le Parlement. C'est une tentative d'unifier la Réforme, tant dans le culte, les prédications que dans la fonction des pasteurs et des laïcs.

De cette première partie, on peut retenir qu'il y a bien continuité dans la Réforme malgré des écueils d'ordre historique. Ces trois documents étaient bel et bien en accord avec les deux Manuels de Discipline, réaffirmant clairement les principes de la première Réforme. Ils réitérèrent les principes,

entre autres, selon lesquels «*God alone is the Lord of conscience*»¹² et également que le magistrat civil se doit de préserver l'unité, la paix et le respect de la doctrine. Enfin, notons qu'il ne s'agit pas de religion seule mais qu'il est aussi question de politique. Ainsi, pour le *Solemn League and Covenant*, il s'agit ni plus ni moins d'un marché diplomatique, d'un contrat, dans lequel est troqué le matériel contre le spirituel, ce qui ne pouvait conduire qu'à une confusion, celle du temporel et du spirituel. Cette confusion s'incarnait aussi dans la fonction du second réformateur, Alexander Henderson: «*the greatest, wisest, and most liberal of the Scottish Presbyterians... a cabinet minister without office.*»¹³

II-Purification de la société et discipline ecclésiale

L'alliance entre les autorités religieuses et civiles qu'illustraient les différents documents de la réforme était supposée favoriser conjointement l'édification et la purification de la communauté-ecclésia. Ainsi, afin de purifier la Kirk, les réformateurs, en s'assurant du soutien du Parlement, donnaient-ils une valeur légale à la discipline, laquelle apparaissait explicitement dans la Confession de Foi écossaise de 1560 et également dans *Form and Order of Excommunication and Public Repentance* de 1563: «*ecclesiastical discipline uprightly ministered as God's word prescribeth whereby vice is repressed and virtue nourished.*»¹⁴

Avec la Réforme, les caractéristiques de l'Église se devaient d'être suffisamment explicites car l'Église d'Écosse devait se distinguer de l'Église épiscopale, marquant en particulier une différence cruciale avec le dogme catholique. Trois grands principes se dégagent de la Confession : d'abord, respecter et véhiculer «*the pure word of God*»/la «vraie» parole de Dieu, administrer les justes sacrements et exercer fidèlement la discipline. Ce dernier point est capital car il permet de mettre en application les préceptes bibliques. Selon le théologien Louis Berkhof, la purification de la Kirk passe par l'exercice de la discipline: «*And though the exercise of discipline may not be peculiar to the Church, that is, is not found in it exclusively, yet it is absolutely essential to the purity of the Church.*»¹⁵

Au début du dix-septième siècle, l'objectif d'instaurer un ordre moral puritain qu'incarnent les covenantaires va conditionner les pratiques ecclésiales. En effet, les obstacles que représentent la monarchie et l'anglicanisme sont comme des signes du divin, un appel à la purification: «*God has*

good reasons for sending upon us His Church periodical trials, hardship, persecutions... Such tests of faith purify the Church, run off the dross, throw out the counterfeits, break off the dead branches.»¹⁶

Cet appel à la purification se manifeste par le renforcement de la discipline. Celle-ci s'illustre de plusieurs manières: d'abord, par l'éducation et le catéchisme. En effet, les mesures disciplinaires visent, au delà de l'instruction, à éduquer le paroissien: «*The Reformers' plans to punish the adult for sins were, from the start, intended to be implemented by an ambitious scheme for education.*»¹⁷ Les structures éducatives sont au cœur de la Réforme. Le Manuel de Discipline, texte fondateur du presbytérianisme, présente une organisation précise de la nation écossaise, dont l'éducation constitue l'un des piliers. Les auteurs, les six John, exhortent à la création d'écoles dans chaque paroisse et chaque bourg – idéal qui verra le jour trois siècles plus tard. En 1616, le *Privy Seal* /Conseil privé s'engage à créer une école dans chaque paroisse. Le Parlement s'y engage aussi en 1633: les *Heritors* devront payer un impôt pour financer l'école. Cette initiative sera renouvelée en 1646 et en 1696 par le Parlement. Ces projets, sous l'impulsion des presbytériens, feront de l'Écosse un creuset du savoir dans de nombreuses paroisses comme dans ses augustes universités.

L'exhortation à l'instruction donne l'occasion à la Kirk d'asseoir son autorité aussi bien temporelle que spirituelle. D'autre part, l'instruction sert de moyen de lutte contre le péché. Il s'agit d'instiller les nouveaux préceptes de la Réforme afin de se garantir contre tout retour en force des évêques et par extension du catholicisme. L'instruction est un devoir spirituel car «*celui qui ne sait lire s'interdit l'accès à la connaissance de Dieu, ce qui provoque chez les presbytériens la perte de leur âme.*»¹⁸ Les enfants étant «*ignorant of Godliness*» doivent être éduqués dès leur jeune âge.¹⁹ L'objectif était de former de futurs pasteurs, garantissant ainsi l'avenir de la Kirk et leur occupation à des fonctions clés du monde séculier.

Au développement du système éducatif s'ajoutait le catéchisme. La Confession de Foi de Westminster, œuvre des covenantaires, sert de support pour le catéchisme: «*in every house where there is any who can read there be at least one copy of the Shorter and Larger Catechism, Confession of Faith, and Directory of Public worship.*»²⁰

L'école et le catéchisme n'étaient pas les seuls moyens pour réformer les mœurs de la population. Aussi, existait-il des moyens disciplinaires, «*remedial*» and «*restorative*», pour ramener les ouailles

à la vertu, ceux qui notamment n'avaient pas respecté les dix commandements. Pour les adultes, cette fois, les thèmes d'incrimination principaux étaient l'adultère, la fornication et toute activité dominicale profane. Ces péchés sont condamnés simultanément par l'Église et par le Parlement. Ce dernier légifère sur ces crimes contre la couronne. L'adultère est reconnu comme crime en 1563, la fornication, en 1567, l'activité dominicale profane en 1579. Noël et la Saint-Jean ne sont plus fériés.²¹ En réponse aux cinq articles de Perth, le respect du dimanche en tant que jour sacré et férié est renforcé. Opérant de concert, la Kirk et le Parlement tentent d'imposer la doctrine presbytérienne.

Au sein de la kirk, ces péchés sont condamnés par le *stool of repentance/cutty stool (low)*: «*adultères et fornicateurs, une fois débusqués par les conseillers presbytéraux, sont condamnés à faire pénitence pendant le service sur le Stool of Repentance, la sellette érigée dans l'Église.*»²² Ceux qui osent s'y opposer, sont passibles de la peine de mort en vertu des statuts de 1563 et 1581. La restauration de l'épiscopat en 1610 n'abroge pas ces lois. Covenantaires et cromwelliens redonneront à ces lois toute leur légitimité en 1638 et 1659. Dès 1660, le Parlement cesse d'avaliser les peines infligées par l'Église, d'où une progressive séparation des forces temporelles et du spirituel.

L'une des alliances les plus spectaculaires entre l'Église et l'État concerne les procès en sorcellerie. Dès 1563, la sorcellerie est rendue passible de peine de mort par le Parlement, qu'il s'agisse d'ailleurs de pratiques de sorcellerie ou de consultations de sorcières. En 1597, Jacques VI écrit un traité de *Démonologie* dans lequel il condamne sans vergogne la sorcellerie comme la manifestation du démon. S'amorce alors une véritable chasse aux sorcières. Les périodes les plus fortes sont 1623, 1629-1630 qui correspondent à une période de famine et les années 1649-50 à un contexte d'instabilité politique. Cette loi sera abrogée en 1736 après avoir mené au bûcher, ou fait noyer et torturer, femmes et homosexuels en nombre significatif – on en compterait environ un millier. Les condamnations pour sorcellerie auraient été en augmentation à l'époque covenantaire. Il est cependant à noter en premier lieu qu'il s'agissait d'un phénomène européen à la même période.²³ En outre, sorcellerie et superstition n'ont fait qu'accroître le sentiment de superstition propre au paysage écossais qu'entretenaient déjà rebouteux et guérisseuses. Les réformateurs avaient amené de l'eau au moulin de la seconde Réforme et de la justice civile. En effet,

Jean Calvin et John Knox citaient un passage de l'Ancien Testament pour dénoncer les sorcières et leurs pratiques démoniaques: «*Thou shalt not suffer a witch to live.*»²⁴ Au regard de ces informations, on ne peut pas en conclure pour autant que les presbytériens, et en particulier l'aile la plus radicale de la Kirk, les covenantaires, aient mis le feu aux poudres car c'est bel et bien Jacques VI qui lança l'offensive avec son traité et ses lois. Dans les faits, un procès reste mémorable en Écosse: le procès de North Berwick. Les accusés, sous la torture, avaient avoué avoir vus Satan prêcher à minuit pile dans l'Église de North Berwick: «*At which time the witches demaunded of the Diuel why he did beare such hatred to the King, who answered, by reason the King is the greatest enemy he hath in the worlde: all which their confessions and depositions are still extant upon record.*»²⁵ Ainsi, dans ce procès, le souverain et la Kirk faisaient-ils cause commune. Néanmoins, vers la fin du seizième siècle, alors que le phénomène tend à s'essouffler, la Kirk renforce sa discipline: «*The kirk threatened to «proceed... with the highest censures» against magistrates who set witches free after they had been convicted.*»²⁶ En somme, la Kirk prend le relai de la justice civile lorsque cette dernière ne remplit pas ses fonctions morales.

Le retour des évêques, au début du dix-septième siècle, ne tait point le phénomène. Ils sont même de la noce: «*whenever Presbytery was dominant witches became prominent.*»²⁷ Toutefois, ce phénomène de terreur atteint son paroxysme avec l'Assemblée Générale de la Kirk qui, menée d'une main de fer par les covenantaires, passe une série de réformes: 1640, 1644, 1645, 1649. La chasse aux sorcières lancée par les conseils presbytéraux covenantaires en 1643 et 1644, 1649 et 1650 marque une répression très forte, allant jusqu'à la mort. Il se peut que les Hautes Terres pourtant traditionnellement considérées comme le haut lieu des superstitions, furent relativement épargnées lors de cette répression.²⁸ Ceci s'expliquerait par la prédominance de l'Église épiscopale dans cette partie de l'Écosse.

Si les Hautes Terres étaient relativement épargnées par ce fléau, les Borders, en revanche, étaient le berceau covenantaire et l'un des hauts lieux de la chasse aux sorcières: «*As is well known this area acquired a more 'radical' reputation than the rest of the country due to the activities of the covenanters, whose stance in defence of religion in opposition to anglicising tendencies in the Kirk, and what was perceived to be the excesses of Stewart despotism, earned them sustained persecution by the government and increasing marginalization on the part of the Scottish*

establishment by the 1680s.»²⁹

Aux yeux des covenantaires, la sorcellerie s'apparentait étroitement à l'Église de Rome et à l'Église d'Angleterre, incarnant l'expression même de l'enfer et de Satan, tant et si bien que la frontière était mince entre ces ennemies et que la confusion était grande pour le paroissien.

Les complices et parfois les juges de ces procès n'étaient autres que les kirk-sessions affublées de leurs pasteurs et de leurs anciens, lesquels se substituaient parfois aux autorités civiles puisque les Églises locales constituaient souvent le point de départ. Une plainte faisait l'objet d'une enquête. S'ensuivait la rédaction d'un rapport qui était transmis au *Privy council* qui jugeait de la mise en place d'un procès. Par le truchement du système presbytérien, la Kirk était suffisamment dotée de laïcs pour mener à bien ses entreprises spirituelles. À ce propos, la Confession de Foi de Westminster redonne une place de choix au laïc : «*that no corruption of religion or manners enter therein* » (*Second Manuel de discipline*), «*the keys of the kingdom of heaven are committed, by virtue whereof they have power respectively to retain and remit sins.*»³⁰

Dans une certaine mesure, ces périodes sombres de l'histoire écossaise mettent en lumière une confusion entre «*sin*» et «*crime*», le premier logiquement du ressort de la Kirk et le second des autorités civiles comme le *Privy council* : le point commun étant l'immoralité. Somme toute, les historiens témoignent, dans leur ensemble, de la forte présence de la Kirk Session en tant qu'institution disciplinaire, en tant que tribunal moral à part entière, en tant que bras droit de la société civile.³¹

Dans les Églises, les projets de purification passaient aussi par la prédication dominicale. En effet, les prédicateurs prenaient soin d'élaborer des sermons qui devaient participer à ce processus. Ces sermons étaient souvent exécutés *extempore*, c'est à dire improvisés, comme si le prédicateur était doué d'un pouvoir surnaturel. La méthode de purification par la chaire pastorale renforçait la traque qui s'opérait au sein du royaume. À l'annonce de l'Évangile s'adjoignait la dénonciation des vices et des hérésies (catholicisme, arminianisme, érastianisme), lesquelles étaient si amplement décriées à la chaire que bientôt une grande confusion régna entre «*sin* » et «*crime* », entre figure pastorale et autorité civile, entre superstition et religion, entre catholicisme et épiscopalisme, entre catholicisme et sorcellerie. À titre d'illustration, lorsque les pasteurs prêchent à l'occasion de l'appel à la signature du *National Covenant*, les réactions ont tout

d'un phénomène de conversion religieuse : «*I have seen more than a thousand all at once lifting up their hands and the tears falling down their eyes.*»³² Face à ce phénomène de conversion, dans l'autre camp, se trouvent les plus récalcitrants, menacés d'excommunication, expulsés de leur paroisse et réduits au silence.

Superstition religieuse d'une part et austérité religieuse de l'autre sont autant d'éléments qui vont donner naissance à l'archétype du covenantaire. En effet, l'image du pasteur et de l'ancien a été véhiculée par le biais de la littérature écossaise, notamment par Robert Burns, Sir Walter Scott and James Hogg, faisant du pasteur et des anciens l'archétype du covenantaire calviniste puritain – «*Scottish Calvinism, A dark repressive force?*» pour reprendre l'interrogation du théologien Donald MacLeod.³³

Nous avons tenté, de façon schématique, d'analyser les différentes méthodes pratiques, la praxis, qui ont été mises en œuvre par les covenantaires tant au niveau paroissial que national pour poursuivre l'ambitieux projet des réformateurs d'un commonwealth divin sur terre. Somme toute, résistance, exclusion et assimilation dans un objectif d'uniformisation furent autant de moyens pour installer définitivement la Réforme en terre d'Écosse. Qu'il s'agisse de propagandes véhiculées par les sermons (catéchisme, homilétique et prédication) ou de discipline paroissiale (*Stool of repentance*, respect du dimanche...), la politique ecclésiale des covenantaires ne s'est pas bornée à confirmer une pratique sociale des Évangiles qui se traduit par une structure presbytérienne mais a tenté de coordonner théologie et pratique dans une perspective de construction théocratique, au-delà des frontières écossaises. À cet égard, Écossais et Anglais scellent un accord, le *Solemn League and Covenant*, emblème d'un projet de foi commune. Or, on note un écart entre la théorie et la pratique, entre l'Église-Institution, et la communauté-ecclésia. Ce traité finit par creuser le fossé entre les deux nations, ce qui met davantage en relief les institutions religieuses et leurs différences dogmatiques et théologiques, taisant, pour un temps, l'ambitieux projet de communauté-ecclésia.

Somme toute, les documents du dix-septième siècle sont une réaffirmation de la politique de la première Réforme et du système presbytérien en raison d'une menace catholique et/ou épiscopale qui plane au-dessus de l'Écosse. Une incursion liturgique de l'Église épiscopale suffit à mettre le feu aux poudres. Tout ce qui a un relent de papisme

est rédhibitoire aux yeux du covenantaire. À ce propos, John Knox n'avait-il pas déclaré en 1558 «*The papistical religion is a mortal pestilence*»?³⁴ Ses successeurs covenantaires s'étaient fait les héritiers de ce radicalisme de sorte que l'image du covenantaire était celle de la résistance mais aussi celle de l'offensive. Si le *National Covenant* est un symbole de résistance, le *Solemn League and Covenant* et la Confession de Foi de Westminster représentent bien des espoirs de voir la «*pure word of God*» conquérir la communauté-ecclesia.

Mais notre étude serait incomplète si on se contentait de la conclure sur un schéma archétypal et sur des espoirs vains. Dans une certaine mesure, nous pouvons déduire de ce qui précède que les covenantaires sont parvenus à imposer leur doctrine et à mettre sur pied leur Église-Institution en dépit des contraintes historiques qui sont des au cours de son édification. Les méthodes employées par les covenantaires furent parfois dures et violentes mais elles étaient aussi le propre du dix-septième siècle, n'épargnant aucun dogme et institution. Ils ont dû résister face au pouvoir cromwellien et protéger le système presbytérien secrètement, se réunissant en conventicules. Mais c'est précisément aussi grâce aux pressions anglaises et par la suite cromwelliennes que les covenantaires ont renforcé leur cohésion. En 1690, l'Église d'Écosse est rendue légitime en devenant Église nationale. Ce Statut sera confirmé dans le Traité d'Union de 1707. Néanmoins, bien que ce statut contribue d'une certaine manière à la purification dogmatique de l'Écosse, il n'en reste pas moins qu'émergent de nouvelles contraintes liées précisément à ce lien entre l'Église et l'État. L'érastianisme, à travers la question épineuse du Patronage, contribuera à diviser l'unité spirituelle de l'Écosse pour conduire notamment à la scission spectaculaire de la Kirk en 1843 et à la création de l'Église Libre d'Écosse.

Notes

- 1 «*Ecclesia Reformata Semper Reformanda*»: l'Église réformée, toujours à réformer (en accord avec la Parole de Dieu).
- 2 Bainton, R. H., «*Ernst Troeltsch – Thirty years After*», in *Theology Today*, avril 1951, p. 87.
- 3 Tawney, R. H., *Religion and the Rise of Capitalism: An Historical Study*, J. Murray, London, 1926, p. 124.
- 4 Jacques VI fut un souverain érudit, auteur de *Dæmonology* (1597), *The True Lawe of Free Monarchies* (1598) et *Basilikon Doron* (1599).
- 5 Collins, G. N. M., *The Heritage of our Fathers*, The

- Knox Press, Edinburgh, 1974, p. 14
- 6 Pour des pistes de réflexion sur les termes «*Église-institution*» et «*communauté-ecclesia*», consulter Kaempf, B. (sous la direction de), *Introduction à la théologie pratique*, Presses universitaires de Strasbourg, 1997.
- 7 Lynch, M., *Edinburgh and the Reformation*, E. J. Donald Publisher, 1981, p. 214.
- 8 Douglas, A. M., *Church and School in Scotland*, The Chalmers Lectures, Saint Andrew Press, 1985, p. 23.
- 9 Lachman, D. C., *Solemn League and Covenant*, cité dans le *Dictionary of Scottish Church History and Theology*, T & T Clark, Intervarsity Press, 1993, p. 787.
- 10 Toon, P., *Puritans and Calvinism*, Westminster Publishing House, 1973, p. 38.
- 11 Baillie, R., *Letters and Journals*, II, p. 90. Cité Lachman, D. C., *Solemn League and Covenant*, cité dans le *Dictionary of Scottish Church History and Theology*, p. 786.
- 12 Cameron, N., cité dans le *Dictionary of Scottish Church History and Theology*, p. 203.
- 13 Masson, D., *The Life of John Milton*, vol. 3, 1643-1649, cité dans l'article de Douglas, J. D., *Alexander Henderson*, *Dictionary of Scottish Church History and Theology*, p. 397.
- 14 Winram, J., Spottiswoode, J., Willock, J., Douglas, J., Row, J., and Knox, J., *The Scottish Confession of Faith, Of the Notes by Which the True Kirk is Discerned from the False and Who Shall be Judge of the Doctrine*, (Matt. 18:15-18; 1 Cor. 5:4-5), 1560.
- 15 Berkhof, L., *Systematic Theology*, The Banner of Truth Trust, Edinburgh, 1939, p. 577.
- 16 McFeeters, J. C., *Sketches of the Covenanters, Approaching a Crisis--A.D. 1622.*, BiblioBazaar, 2008, chap. X.
- 17 Douglas, A. M., *Church and School in Scotland*, the Chalmers Lectures, Edinburgh: St. Andrew's Press, 1985, p. 20.
- 18 Prunier, C., *Catholiques, Presbytériens et enjeux de l'instruction dans les Highlands d'Ecosse au dix-huitième siècle*, thèse de doctorat sous la direction du Professeur Pierre Morère, Université Stendhal Grenoble III, 1996, p. 273.
- 19 Smout, T.C., *History of the Scottish People 1560-1830*, Collins/Fontana, 1973, p. 422.
- 20 Session 30, July 30, 1649, ante meridiem.--Act concerning catechising, Act of General Assembly, p. 211. Cité dans McCrie, *The Confessions of the Church of Scotland*, p. 48.
- 21 Civardi, C., *L'Ecosse depuis 1528*, Ophrys, 1998, p. 37.
- 22 Ibidem, p. 37.
- 23 La bulle du Pape Innocent VIII suivie de la publication de *Malleus Maleficarum* par les dominicains Jacob Sprenger et Heinrich Krämer en 1487 avait amorcé une lutte sans merci contre les sorcières,

- lutte qui avait flambé comme un fétu de paille dans toute l'Europe, la France en tête.
- 24 La Bible (Version du roi Jacques), Ancien Testament, Exode 22:18.
 - 25 *Newes from Scotland, A true discourse, Of the apprehension of sundrye, Witches lately taken in Scotland: wherof some are executed, and some are yet imprisoned. With a particuler recitall of their examinations, taken in the presence of the Kinges Maiestie*, William Wright, London, 1591, p. 15.
 - 26 Black, G. F., *A Calendar of cases of witchcraft in Scotland 1510-1727*, New York, 1938, p. 30, cité dans Smout, T. C., p. 188.
 - 27 Stephen, W., *History of the Scottish Church*, Edinburgh, 1896, II, p. 282, in T.C Smout, p. 189.
 - 28 Campbell, J. G., *Superstitions of the Highlands*, J.G. Campbell, Glasgow, 1900, in T.C Smout, p. 189.
 - 29 Henderson, L., *The Survival of Witchcraft Prosecutions and Witch Belief in South-West Scotland*, p. 53. in *The Scottish Historical Review*, vol. LXXXV. N°219, avril 2006, Edinburgh University Press.
 - 30 *The Westminster Confession of Faith*, 1647.
 - 31 Goodare, J., dans *State and Society in Early Modern Scotland* (1999), ch. 8 M. Smith, L. M., 'Sackcloth for the sinner or punishment for the crime?', mais aussi *Church and Secular courts in Cromwellian Scotland*, in John Dwyer. Mason R. A., and Murdoch A.(eds.), *New Perspectives on the Politics and Culture of Early Modern Scotland* (2nd ed. [1982]). Voir aussi : Briggs, R., *Witches and Neighbours: the Social and Cultural Context of European Witchcraft* (2002); Levack, TB. P., *The Witchcraft Sourcebook* (2004), Henderson, L., and Cowan, E. J., *Scottish Fairy Belief: A History* (2001; 2007).
 - 32 Herman, A., *The Scottish Enlightenment*, Fourth Estate, London, 2003, p. 20.
 - 33 MacLeod, D., *Scottish Calvinism : A Dark Repressive Force?*, in *Scottish Bulletin of Evangelical Theology*, vol. 19, N°2, 2001.
 - 34 Knox, J., *The History of the Reformation of Religion in Scotland*, Blackies, Glasgow, 1832, p. 366.

NEW FROM PATERNOSTER

Mapping Messianic Jewish Theology A Constructive Approach

Richard Harvey

Messianic Judaism is a contemporary movement that integrates faith in Jesus as Israel's Messiah with Jewish belief and practice. As such it challenges the neat division between Christianity and Judaism.

Richard Harvey, himself a Messianic Jew, maps the diverse theological terrain of this young movement. He makes an original and innovative contribution by clarifying, affirming and constructively critiquing the present state of its theology. The book examines five topics of theological concern:

- God's nature, activity and attributes (can the one God of Israel and the Christian Trinity be the same?)
- The Messiah (Messianic Jewish Christologies)
- Torah in theory (the meaning and interpretation of the Torah in the light of Jesus)
- Torah in practice (Messianic practice of Sabbath, food laws and Passover)
- Eschatology (the diverse models employed within the movement to describe the future of Israel).

'This is an outstanding study of seminal importance'

Rabbi Professor Dan Cohn-Sherbok, Lampeter University.

Richard Harvey is Tutor and Director of Training at All Nations Christian College, England.

978-1-84227-644-0 229 x 152mm / 352pp (est.) / £14.99 (est.)

Paternoster, 9 Holdom Avenue, Bletchley, Milton Keynes MK1 1QR, UK